

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00360

BATIMENT N°3 DE L'ANCIEN SITE GIAT SAINT-ETIENNE (RESERVE DES 3 MUSEES/OPTSYS) - AVENANTS

Le Bureau communautaire a été convoqué le 09 septembre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 45

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Paul CELLE, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Yves PARTRAT donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. Jean-Claude SCHALK donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU

Membres titulaires absents excusés :

M. Christian FAYOLLE, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 26 septembre 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160610-D20160036010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160926

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 SEPTEMBRE 2016

BATIMENT N°3 DE L'ANCIEN SITE GIAT SAINT-ETIENNE (RESERVE DES 3 MUSEES/OPTSYS) - AVENANTS

Contexte :

Le bâtiment n°3 de l'ancien site GIAT Saint-Etienne, situé au nord de la Platine de la Cité du Design, propriété de Saint-Etienne Métropole, abrite en rez-de-chaussée (RDC), les réserves des musées de la Mine, d'Art et d'Industrie et d'Art Moderne et Contemporain (R3M), ainsi qu'au niveau supérieur l'entreprise OPTSYS.

Des travaux d'amélioration de la thermique et de la ventilation de ce bâtiment ont d'abord été planifiés, complétés par une opération, destinée à assainir l'atmosphère par l'enlèvement des enrobés remplacés par des dalles béton, décroisonner les locaux et à veiller aux bonnes conditions de conservation des œuvres.

Description de l'opération :

Les travaux en RDC ont été définis avec les services usagers et la représentation du personnel. Ils comportent principalement, l'enlèvement des enrobés sur près de 4 000 m² sur 2 phases, un large décroisonnement, la mise en place de centrales d'air pour chacune des quatre zones de conservation, des modalités d'accès facilitées et une nouvelle distribution des locaux de service (bureau, ateliers et locaux sociaux). Cette intervention conduit à une redistribution des surfaces entre établissements.

Par ailleurs, l'enveloppe thermique du bâtiment est améliorée par l'isolation des toitures, et de toutes les façades, le changement d'ouvertures, associés à un traitement esthétique (peinture) d'une partie de l'enveloppe isolante conservée.

Le montant total de l'opération est de 2 236 K€ TTC pour la partie R3M et 1 680 K€ TTC pour la partie OPTSYS comprenant le coût des travaux, les coûts de maîtrise d'œuvre et autres intervenants (CT, CSPS, mesures de pollution), les révisions de prix, etc.

Les marchés de travaux ont été décomposés en onze lots selon la répartition suivante :

- Lot 01 DECONSTRUCTION-MACONNERIE
- Lot 02 DALLAGE
- Lot 03 ISOLATION OSSATURES BOIS
- Lot 04 METALLERIE
- Lot 05 PLATRERIE-PEINTURE
- Lot 06 CARRELAGEFAIENCES
- Lot 07 ELECTRICITE COURANTS FAIBLES
- Lot 08 CVC
- Lot 09 ETANCHEITE
- Lot 10 FACADES
- Lot 11 VERRIERES

Avenants :

Des avenants clôturant la phase 1 de l'opération sont proposés suite à des travaux non-prévisibles : disparité de niveaux horizontaux et verticaux du bâtiment qui ont entraîné des travaux d'aménagement intérieur différent (racks de rangement), déplaçant des installations techniques. Ils représentent un complément global de **+ 33 571,81 € HT** qui sera financé sur les marges prévues dans le bilan d'opération, ne nécessitant donc pas d'abondement du bilan d'opération.

Les marchés de l'opération concernés sont modifiés comme suit :

LOT N°1 : DECONSTRUCTION - MACONNERIE - DESAMIANTAGE

- M2I FAYARD, 37 bd Maréchal d'Esperey 42000 Saint-Etienne,
- marché de base HT : 308 646,79 € HT / Option PS1 notifiée HT : 9 546,36 € HT / option PS2 notifiée HT : 89 622,50 € HT → Marché notifié HT : 407 815,65 € HT,
- avenant n°1 HT : -80 592,81 € HT soit - 19,76 % (modification des options retenues et travaux sur murs intérieurs),
- **nouveau marché HT : 327 222,84 € HT (392 667,41 € TTC).**

LOT N°3 : OSSATURE BOIS FACADES

- J.B. MASSARDIER, 17 rue Felix Péprier 42700 Firminy,
- indice de révision de prix marché initial : BT16A,
- **nouvel indice de révision de prix marché : BT16B,**
- marché de base HT : 229 279,30 € HT → marché notifié HT : 229 279,30 € HT,
- avenant n°1 HT : +10 200 € HT soit + 4,44 % (erreur AE/DPGF),
- **nouveau marché HT : 239 479,30 € HT (287 375,16 € TTC).**

LOT N°4 : METALLERIE - MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES

- DSCS, ZAC Montrambert rue Rémi Moïse, 42150 La Ricamarie,
- marché de base HT : 49 737,45 € HT / Option PS1 notifiée HT : 2 642,47 € HT / option PS2 notifiée HT : 936,60 € HT → marché notifié HT : 53 316,52 € HT,
- avenant n°1 HT : + 5 725,93 € HT soit + 10,74 % (modification des options retenues et travaux sur portes intérieures),
- **nouveau marché HT : 59 042,45 € HT (70 850,94 € TTC).**

LOT N°5 : PLATRERIE – PEINTURE

- EFP PEINTURE, 10 rue Barthélémy Thimonier 42170 Saint-Just-Saint-Rambert,
- marché de base HT : 17 678,55 € HT / option PS1 notifiée HT : 11 658,98 € HT → marché notifié HT : 29 337,53 € HT,
- avenant n°1 HT : - 11 658,98 € HT soit - 39,74 % (modification des options retenues),
- **nouveau marché HT : 17 678,55 € HT (21 214,26 € TTC).**

LOT N°6 : CARRELAGE – FAIENCES

- AL'L FLOR, 13 bis rue Saint-Gervais 69009 Lyon,
- marché de base HT : 2 000,00 € HT / option PS1 notifiée HT : 4 250,01 € HT → marché notifié HT : 6 250,01 € HT,
- avenant n°1 HT : - 4 250,01 € HT soit - 68,00 % (modification des options retenues),
- **nouveau marché HT : 2 000,00 € HT (2 400,00 € TTC).**

LOT N°7 : ELECTRICITE - COURANT FAIBLES – SSI

- INEO, 26 rue de la Télématique BP 779 42951 Saint-Etienne Cedex 9,
- marché de base HT : 124 432,91 € HT / option PS1 notifiée HT : 4 511,59 € HT → marché notifié HT : 128 944,50 € HT,
- avenant n°1 HT : + 46 927,54€ HT soit + 36,39 % (modification des options retenues et travaux de modification sur les installations d'alimentation générale, d'incendie, d'alarme et d'éclairage),
- **nouveau marché HT : 175 872,04 € HT (211 046,45 € TTC).**

LOT N°8 : CVC

- ORIOL, 79 Rue de la Tour 42 016 SAINT ETIENNE cedex 01,
- marché de base HT : 589 392,81 € HT / option PS1 notifiée HT : 19 123,28 € HT / option PS6 notifiée HT : 11 969,23 € HT → marché notifié HT : 620 485,32 € HT,
- avenant n°1 HT : +67 808,54 € HT soit +10,93 % (modification des options retenues et travaux sur les réseaux techniques d'eau, d'humidificateur, de VMC et de désenfumage),
- **nouveau marché HT : 688 293,86 € HT (825 952,63 € TTC).**

Les marchés n°2016 DCAP 22 (lot 4), 2016 DCAP 25 (lot 7) et 2016 DCAP 26 (lot 8) ayant une augmentation de leur montant initial de plus de 5 %, l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) est nécessaire : la CAO s'est réunie le 1^{er} juillet 2016 et a donné un avis favorable.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°1 aux marchés précités,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les avenants n°1 aux 7 marchés de travaux suivant : n° 2016 DCAP 19 conclu avec la société M2I-Fayard, n° 2016 DCAP 21 conclu avec la société JB Massardier, n° 2016 DCAP 22 conclu avec la société DSCS, n° 2016 DCAP 23 conclu avec la société EFP Peinture, n° 2016 DCAP 24 conclu avec la société ALL' FLOR, n° 2016 DCAP 25 conclu avec la société INEO, n° 2016 DCAP 26 conclu avec la société ORIOL.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU